

TABLIER LIMA

EPI de catégorie I



DOMAINE D'APPLICATION

Le tablier LIMA est adapté à l'utilisation dans les industries agroalimentaires (haute résistance aux graisses animales et au sang). Le tablier LIMA est un EPI offrant un certain niveau de protection contre les risques mécaniques. Plage de température d'utilisation : -20°C à +100°C.

CONDITIONS DE NETTOYAGE

Nettoyage : par brossage à l'eau chaude savonneuse à 40°C ou dans un mélange d'eau et de détergent doux. Ne pas utiliser de produits toxiques pour le nettoyage. **Rinçage** : à l'eau. **Séchage** : le tablier doit être étendu pour séchage sans essorage. **Stockage** : à l'abri de la lumière dans un endroit sec et aéré. Le tablier doit être changé dès que sa surface présente des traces d'usure.

Un tablier bien utilisé et bien entretenu dure plus longtemps !

NIVEAUX DE PERFORMANCES

Type d'essai	Norme	Performance
Résistance à l'abrasion	EN 530 méthode 2	>2000 cycles
Résistance au déchirement trapézoïdale	EN ISO 9073-4	>50 N
Résistance à la traction	EN ISO 13934-1	>700N
Résistance à la perforation	EN 863	>50N

MATIÈRE

Tissu nitrile enduit 2 faces sur support polyester.

CARACTÉRISTIQUES

- Coloris : blanc
- Épaisseur : 500 µm (± 10%)
- Grammage : 600 g/m² (± 10%)
- Dimensions standards (largeur x hauteur en cm) : 90x115

Tabliers équipés d'œillets et rondelles en inox.

Pour les tabliers en **montage standard** et **montage harnais** :

- Boucle(s) de réglage en polypropylène alimentaire
- Crochet plastique bleu détectable et élastique tressé polyester

Pour les tabliers en **montage automatique** :

- Bretelles cousues en nitrile enduit deux faces sur support polyester
- Rivets et anneaux inox

NORMES ET DIRECTIVES

Matière de base conforme au Règlement (CE) N°1935/2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires et au règlement UE N°2023/2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Matière de base conforme à l'Arrêté du 5 Août 2020 relatif aux matériaux et objets en caoutchouc destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires et aux sucettes pour nourissons et enfants en bas âge. Ce matériau n'est pas destiné au contact buccal tel que décrit en annexe III et IV. Cet EPI peut être mis en contact fortuit avec les aliments aqueux, acides et gras (facteur correcteur de 4).

Tablier conforme à l'article 33 du règlement REACH N°1907/2006 et ses amendements concernant les produits contenant des substances extrêmement préoccupantes.

Ne contient pas de phtalates, ni de silicone (et dérivés siliconés), ni de bisphénols.

Ce tablier est conforme au règlement (UE) EPI 2016/425 et la norme NF EN 13688 : 2013.

Propriétés mécaniques revendiquées: résistance à l'abrasion, à la déchirure, à la traction et à la perforation.

